

Ecole primaire Pierre JONCHERY –Châtelailon-Plage-

# Compte rendu du conseil d'école

Mardi 11 mars 2025

18 h / 20 h

## 1°) Personnes présentes :

<b>Enseignants :</b> Mme MASSON Frédéric (PS) Mme CAILLE Virginie (MS/GS) Mme BRESCIA Hélène (GS) Mme LEFEVRE Sylvie (CP) Mme LEPRÊTRE Myriam (CE1/CE2) Mme LEGOUPIL Elisabeth (CE1) Mme BULET Catherine (CE2) Mme DELAVEAU Céline (CM1) Mme RIO Sylvie (CM1/CM2) Mme ROSÉ Christine (CM2) M. HEBERT Denis (CM2, directeur)	<b>Représentants de parents d'élèves présents de droit :</b> Mme SZEWC Marie-Aline Mme GUNST Carole Mme SAMIER Isabelle M. RATINAUD Vincent Mme PELLETIER Estelle Mme SIGUE-BOLZE Mathilde Mme GEBAUER Marlène Mme DELGADO Lauren Mme NERAUDEAU Audrey	<b>Membre du RASED :</b>  <b>IME (invités) :</b>  <b>Education Nationale :</b> Mme PUISAIS Anne (représentée par Mr HEBERT)
<b>Réprésentants de la mairie :</b> Mme GILLIUM Muriel (adjointe au maire, EJE) Mme DELARUE Valérie (présidente de la commission EJE) M. RONCIN Guillaume (secrétaire de mairie, responsable du service EJE), invité		<b>D.D.E.N.</b> M. LE MIGNANT Pascal

### Excusés ou absents :

Mme DUFAU Florence (UE)

Mme COMPAIN Anne-Maude (UE)

Monsieur LE MIGNANT est le nouveau « Délégué Départemental de l'Éducation Nationale ». Les DDEN sont des bénévoles nommés par l'État. Ils veillent aux conditions de vie et de travail des élèves ; ils jouent quand cela est nécessaire un rôle de médiation entre l'école, les familles et la mairie. M. LE MIGNANT est membre de droit du conseil d'école, nous lui souhaitons la bienvenue.

## 2°) Fonctionnement de l'école

### **a-** **Compte-rendu du conseil d'école du 5 novembre 2024**

Aucune remarque particulière n'est faite à son sujet.

## **b- Effectifs de l'école**

A ce jour, **229 élèves** sont inscrits à l'école.

Mme MASSON : 19 PS → 19 élèves

Mme CAILLE : 20 MS ; 4 GS → 24 élèves

Mme BRESCIA : 24 GS → 24 élèves

Mme LEFEVRE : 18 CP → 18 élèves

Mme LEGOUPIL : 23 CE1 → 23 élèves

Mme LEPRÊTRE : 10 CE1 ; 11 CE2 → 21 élèves

Mme BULET : 22 CE2 → 22 élèves

Mme DELAVEAU : 21 CM1 → 21 élèves

Mme RIO : 7 CM1 ; 15 CM2 → 22 élèves

M. HEBERT / Mme ROSÉ : 22 CM2 → 22 élèves

Mme COMPAIN / Mme DELFAU (Unité d'Enseignement) : 4 PS ; 1 MS ; 1 GS ; 7 CP → 13 élèves

Au total : 23 PS ; 21 MS ; 29 GS ; 25 CP ; 33 CE1 ; 33 CE2 ; 28 CM1 ; 37 CM2

## **C- Point sur le projet d'école**

Dans le cadre du projet d'école, des projets structurants permettant de donner du sens aux apprentissages de classe, de fédérer la communauté éducative de l'école (élèves, enseignants, parents, mairie) et qui ont vocation à concerner tous les élèves de l'école à un moment de leur scolarité, sont prévus. Voici un point d'étape ou un bilan pour certains d'entre eux :

La classe de découverte des élèves des 3 classes de CM (du 31 janvier au 7 février 2025).

L'équipe enseignante tire un bilan très positif du séjour sur le plan pédagogique.

L'objectif est de permettre la reconduction du projet dans deux ans malgré les obstacles financiers et les contraintes, notamment en terme de responsabilités, que cela implique, en le faisant évoluer pour l'améliorer encore.

L'école remercie les accompagnateurs et notamment les Dr DURENQUE, GOLBERY et RAFFIN qui ont assuré le suivi sanitaire des élèves, les PAI et les prises de médicaments. Elle remercie bien évidemment les partenaires qui ont permis le déroulement du séjour grâce à leur aide financière : la mairie de Châtelailon-Plage, l'APE JONCHERY KIDS, les 43 donateurs de la Trousse à projets, les parents d'élèves concernés.

Projet Vendée Globe au cycle 2 :

Les classes du CP au CE2 ont participé au projet Vendée Globe depuis le départ des skippers, et suivi la course. Un bilan très positif est tiré de ce projet.

Le jardin pédagogique (classes de CE1/CE2 et CE2) :

Les enseignantes remercient l'APE « Jonchery Kids » qui organise une vente de madeleines pour aider à financer les sorties liées au projet.

Les plantations commencent à sortir. Une visite au château de la Roche-Courbon va être organisée afin de voir des jardins à la Française, ainsi qu'une sortie en forêt.

Théâtre (classes de CP, CE1, CE1/CE2, CE2 et UE) :

Une double représentation est prévue devant les familles à Beauséjour, les 16 et 17 juin.

Le travail des répétitions est mené par les enseignantes de chaque classe.

Thématique commune : Les 4 saisons.

Chaque classe travaille sur une saison. Problème pour les répétitions la semaine précédant le spectacle car la salle de Beauséjour est occupée. Le service EJE verra avec les responsables de Beauséjour quels sont les arrangements possibles.

#### Contes philosophiques :

Les interventions de Claire Denis, une fois par mois dans chaque classe de maternelle et d'élémentaire (durée de 20 à 30 min) sont très attendues par les élèves. Un thème particulier est abordé à chaque fois (ex : « mensonge et vérité », « le pouvoir », « le conflit », en élémentaire) et ces contes servent de points de départ à des débats menés ensuite par les enseignants en classe.

Une évolution du comportement d'écoute est à noter et les réflexions sont de plus en plus élaborées au cours des débats qui suivent les histoires.

#### « Projet des incorruptibles » au cycle 2 :

Organisé avec la médiathèque de Châtelailon, c'est un projet à dimension nationale. Les classes étudient des livres et doivent au final voter pour choisir leur œuvre préférée.

#### Natation scolaire :

Tous les élèves de GS, de CP et de CM1 ont terminé leur cycle de 10 séances, ainsi que les CE1 de Mme LEPRÊTRE. Mme LEGOUPIL clôturera l'année du 11 juin au 4 juillet avec sa classe de CE1.

#### Voile scolaire :

Après la classe de CM2 de M. HEBERT / Mme ROSÉ en début d'année scolaire, les classes de Mmes DELAVEAU et RIO vivront leur cycle :

- les 26 mai, 16, 19 et 20 juin pour la classe de CM1/CM2 (Mme RIO)
- les 16, 17, 19 et 20 juin pour la classe de CM1 (Mme DELAVEAU)

#### Semaine de la maternelle :

C'est une manifestation nationale qui se déroule cette année du 14 au 18 avril. L'objectif est de faire connaître tout le travail pédagogique qui est conduit par les équipes de maternelle dans le cadre des apprentissages premiers, en faisant entrer dans l'école en cette occasion les parents d'élèves qui participent aux activités de classe.

#### Journée EPS au cycle 2 :

Avec l'aval du collège et de la mairie que l'école remercie, les classes de cycle 2 vont bénéficier des installations sportives municipales situées au nouveau stade durant la journée du 17 avril, pour une journée EPS sous le signe des jeux athlétiques et d'opposition.

Il y aura 84 élèves pour 8 ateliers. Nécessité d'avoir des parents qui devront animer des ateliers.

#### Interventions de l'association « Enfance et Partage » :

Ces interventions, menées dans les écoles par une association reconnue d'utilité publique qui a passé une convention avec le ministère de l'Education Nationale, se dérouleront de la MS au CM2 entre le 18 mars et le 3 avril. Elles sont adaptées à l'âge des enfants.

Leurs objectifs sont :

- 1- Informer et sensibiliser les enfants sur leurs droits, notamment le droit à la protection et au respect de leur intégrité.
- 2- Prévenir les violences en leur apprenant à identifier les situations à risque et à exprimer leurs émotions et ressentis.
- 3- Encourager la parole en leur expliquant qu'ils peuvent et doivent parler à un adulte de

confiance s'ils sont victimes ou témoins de violences.

4- Donner des repères clairs sur les notions de respect, d'intimité et de consentement, adaptées à leur âge.

5- Former et accompagner les enseignants et les parents pour les aider à repérer et à réagir face à des situations préoccupantes.

#### Projet golf au cycle 3 :

Pour la 3<sup>ème</sup> année, les classes de cycle 3 (CM) bénéficient d'une initiation et d'un perfectionnement au golf. Ce projet, proposé par l'association des golfeurs châtelainnais, est cofinancé par cette dernière et la mairie de Châtelain qui l'école remercie.

Il comporte 8 séances au total. Les 6 premières d'une durée d'une heure se dérouleront à l'école. La 7<sup>ème</sup> sur la plage de Châtelain préparera la sortie (8<sup>ème</sup> séance) au golf de La Jarne (cheminement sur le parcours biodiversité pour finir la journée).

Ce cycle s'étalera du 27 mars au 27 juin.

Un éducateur sportif salarié du golf de La Jarne, Jean-François THOLLÉ, encadrera les séances avec les enseignants.

#### **d- Dépistage infirmier au CP**

L'infirmière scolaire, Mme DELBARRE, viendra à l'école les jeudis 27 mars et 3 avril pour voir chaque élève. Les familles auront l'information préalable de la date à laquelle leur enfant sera vu et devront remettre le carnet de santé. A l'issue de ce dépistage, Mme DELBARRE signalera aux familles les points d'attention à surveiller (vue, ouïe, etc.).

#### **e- Liaisons GS / CP et CM2 / 6<sup>ème</sup>**

GS / CP : les échanges débiteront comme tous les ans au mois de mai. Les GS viendront à l'école élémentaire plusieurs fois selon un calendrier qui sera indiqué aux parents des élèves concernés.

CM2 / 6<sup>ème</sup> : Un projet commun est mené avec Mme BLANCHARD, professeur de mathématiques, autour du concours national Calcul@tice auquel les élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup> mélangés en binômes participeront lors de leur **venue au collège, le vendredi 14 mars**. Ce même jour, les CM2 bénéficieront d'une sensibilisation à l'allemand faite par Mme LAVAL et déjeuneront au « self » du collège.

A noter : le personnel de direction du collège, Mme BONNET et M. LARIONOFF, rencontreront les parents d'élèves de CM2 le lundi 14 avril à 18 h, à l'école JONCHERY.

#### **f- Plan Vigipirate**

Un rappel à la vigilance détaillé a été adressé aux établissements scolaires le 10 février. Il y est rappelé que la France reste au niveau « Urgence Attentat ».

Cela implique un certain nombre de contraintes, notamment au niveau des sorties scolaires ou des manifestations organisées dans l'établissement.

Indépendamment du plan Vigipirate, des règles permanentes sont appliquées dans les établissements scolaires qui accueillent des enfants. Parmi celles-ci, les adultes étrangers au service n'ont pas à pénétrer dans l'école pendant le temps scolaire, sauf si le directeur les y autorise. Cette règle est à observer avec d'autant plus d'attention que nous sommes en Vigipirate « Urgence Attentat ».

### **g- Rappel du règlement intérieur de l'école : téléphones portables et objets connectés**

Ces derniers temps, quelques élèves d'élémentaire sont venus à l'école avec des montres connectées, arguant du fait qu'elles étaient désactivées. Or, là n'est nullement la question.

Pour des raisons, notamment, de droits à l'image, le règlement intérieur de l'école dispose dans son article 4.8 « *Les objets dangereux (arme, couteau, cutter, ciseaux à bout pointu...) sont rigoureusement interdits, ainsi que tous les objets dits connectés (montres, tablettes, appareils photos, etc...).* Lorsque cette règle n'est pas respectée, l'objet peut être confisqué et consigné dans le bureau du directeur. Il sera redonné en mains propres aux parents de l'élève. »

L'utilisation d'un téléphone portable par les élèves est également rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'établissement. Article 4.9 : « « L'utilisation durant toute l'activité d'enseignement et dans les lieux prévus par le règlement intérieur, par un élève, d'un téléphone mobile, est interdite ». Cette dernière règle est connue et respectée mais il est bon de la rappeler.

Nous appelons l'ensemble des familles à relire le règlement intérieur de l'école.

[Règlement-intérieur-2024-2025.pdf](#)

### **C- Fête de l'école**

Lors du conseil d'école du 5 novembre 2024, les dates suivantes avaient été évoquées :

pôle maternelle : Vendredi 13 juin à partir de 18 h

pôle élémentaire : Vendredi 20 juin à partir de 18 h

Ces propositions sont soumises au vote :

pour : 23                      contre : 0                      abstention : 0

## **2°) Questions relatives à la municipalité**

### **A- Demandes de travaux / équipements**

Maternelle :

- Remplacer le mobilier de la classe de Mme BRESCIA et peindre en blanc les pans de murs actuellement bleus et jaunes.
- Murs des WC adultes de la cantine des maternelles fissurés.
- Porte en bois de la cantine maternelle donnant sur la rue de l'Avenir dégradée.

Élémentaire :

- Toilettes extérieures : Rénovation complète
- M. Le MIGNANT demande qu'une priorité soit donnée à cette demande, arguant des nombreuses études publiées au sujet de l'état des toilettes dans les établissements scolaires et de leur incidence sur les élèves (certains peuvent se retenir toute la journée).
- Réfection des bureaux du RASED
  - Remplacement du mobilier de la classe de Mme DELAVEAU

Équipements maternelle demandés :

- 3 tablettes (1 par classe).

- 1 vidéoprojecteur et un PC portable (écran déjà installé dans la salle de motricité).

### **B- Dysfonctionnement du système d'ouverture à distance de la porte d'entrée de l'école**

L'ouverture à distance de la porte d'entrée est normalement possible à partir d'un smartphone et d'une application.

Depuis la mise à jour de cette dernière il y a plusieurs semaines, le système connaît de graves dysfonctionnements. Malgré les interventions de l'agent municipal en charge de l'informatique, le problème n'a toujours pas trouvé de solution.

La plupart du temps (lorsque le smartphone se met en veille), la transmission ne se fait pas. M. HEBERT demande à la mairie de trouver une solution au plus vite.

*Précision du directeur a posteriori : le problème a été résolu le vendredi 14 mars.*

### **C- Subvention spéciale « Jeux de cour »**

L'école demande la reconduction de la subvention de 200 € pour le renouvellement des jeux de cour en élémentaire.

Demande acceptée par la mairie

## **3°) Questions diverses**

Pas de question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20H08.

Le directeur  
D. HEBERT

La secrétaire de séance  
S. RIO

#### Compte-rendu transmis à :

- M. le Maire de Châtelailon-Plage
- Mme. l'Adjointe au Maire chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education, Châtelailon-Plage
- Mme la présidente de la commission EJE de Châtelailon-Plage
- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Aunis Sud Atlantique
- M. le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- Mmes et M. les représentants de parents d'élèves
- Mmes et M. les enseignants